



Ecole Primaire Publique

Chef lieu

73 400 - MARTHOD

☎ 04.79. 37.61.94

[Ce.0730989D@ac-grenoble.fr](mailto:Ce.0730989D@ac-grenoble.fr)

## PROCES VERBAL

### CONSEIL D'ECOLE n°3 le mardi 28 juin à 18h

**Présents** : Mmes Silvestre, Veyrat-Masson, Noel, Vernaz, Thévenet-Pringolliet, Marin, Mitteau, Cusin-Rollet, Vantey, Robveille, Bachelet, Pilonchéry, Mrs Battentier, Sérédiak

**Excusés** : Mmes Navette, Chevallier, Jay, Mr Roubeau.

#### Ordre du jour :

- Bilan de l'année scolaire écoulée
- Bilan financier de l'association sportive de l'école de Marthod et du sou des écoles
- Bilan RASED et visites médicales
- Prévisions d'effectifs pour la rentrée prochaine
- Travaux et aménagements divers
- Questions diverses

Les enseignants remercient chaleureusement Marie-Odile Noël pour son travail effectué pendant deux ans auprès des enfants de l'école.

#### 1) Bilan de l'année scolaire écoulée

Maternelles	Elémentaires
<b>Agiroute</b> : intervention d'une heure à une heure trente par classe sur le comportement piéton et dans les voitures. <b>Projection du film « dans les yeux de Thomas Pesquet »</b> : en lien avec notre projet astronomie, les élèves ont bénéficié d'une projection de 3 films à l'école. <b>Exposition lors de la kermesse</b> : les parents ont pu venir découvrir les travaux réalisés pendant l'année par les élèves de l'école le samedi 18 juin. Le club d'astronomie d'Ugine était également présent pour permettre l'observation du soleil.	
Sortie scolaire à Cognin à l'atelier de l'eau et au parc du Forezan le 3 juin.	<b>CM2</b> : classe de découverte à Aillon le Jeune du 30 mai au 3 juin. <b>CP</b> : sortie scolaire à Grésy sur Isère, à l'éco-musée le 20 juin. <b>CE1/CE2</b> : sortie scolaire à Albertville au musée de jeux olympiques et au parc Olympique le 20 juin. <b>CE2/CM1</b> : sortie scolaire à Sévrier à l'éco-musée le 28 juin <b>CM2</b> : rencontre avec les correspondants à Albertville au musée des jeux Olympiques le 28 juin qui a été écourtée et prolongée à l'école à cause de la météo. <b>CP et CE2/CM1</b> ont eu un cycle piscine cette dernière période. M Battentier remercie chaleureusement les parents qui ont accompagné la classe de leur enfant ou d'autres classes. <b>CM2</b> : visite du collège d'Ugine le 13 juin.

Toutes ces activités ont été financées par le sou des écoles et l'association sportive de l'école, ainsi que la subvention du parc des Bauges. Les transports ont été pris en charge par les deux associations ainsi que la mairie. Des demandes de subvention aux itinéraires historiques ont été faites pour les sorties de fin d'année des classes d'élémentaire.

Nous remercions la mairie pour la subvention de 500€ accordée à l'association sportive de l'école pour le financement de la venue du planétarium.

## 2) Point financier de l'association sportive de l'école et du sou des écoles

### Point financier du financement des activités par le sou des écoles :

piscine CE1/CE2	504,00
piscine CP	576
piscine CE2/CM1	576
piscine année passée	352
sortie scolaire maternelles : transport	539
Entrées Eco-musée de Sevrier	336,00
transport CE2/CM1 pour Sevrier	345
transport CM2 pour parc Olympique	118
transport CE1/CE2 parc Olympique	118
Total	3464€

### Bénéfices des actions menées cette année :

Le sou des écoles a pu mener un grand nombre d'actions dont les bénéfices sont les suivants : le vide grenier (5032€), la kermesse (1440€), le marché de Noël (1725€), partenariat avec la campagne savoyarde (428€), subvention mairie et dons (1100€), repas à emporter (245€), la tombola (588€), dessins d'école (400€), huîtres (271), bourse aux jouets (375€)... Le bénéfice sur l'année scolaire est d'environ 10 000€. L'argent récolté correspond à ce que le Sou des écoles récoltait avant le Covid. Il y a eu de belles coopérations avec les différentes associations de la commune, ce qui était très motivant ; cela crée du lien intergénérationnel et une belle dynamique. Un grand merci est adressé aux parents bénévoles et aux participants des différentes manifestations.

Assemblée générale de la rentrée : **06 septembre 2022 à 20h**. Le bureau est démissionnaire comme chaque année. Les membres actuels seraient ravis de voir arriver de nouvelles personnes.

### Bilan financier classe de découverte (les règlements ont été réalisés par l'association sportive de l'école)

<b>Coût du séjour</b>	<b>7 820 €</b>	<b>Financement du séjour</b>
A déduire de la facture	1 940,50€	830,50€ (aides départementales)
		1110 € (aides région et départementales)
A régler par l'école	<b>5 879,50 €</b>	
		460 € (chèques 1)
		1247,45€ (actions parents)
		1725 € (association école)
		1065,24€ (chèques 2)
		464,19€ (chèques2 fin)
		11,78€ (trop perçus CE Framatom)
		929,97€ (chèques 3)

		→ 5 903,63€ (total provisoire) Excédent de 24,13€
--	--	--

Après deux ans de Covid, Mme Sylvestre a participé à quelques actions pour réduire le coût global et pallier à la baisse les rentrées d'argent. Elle ne souhaite pas le refaire l'an prochain car l'organisation et la gestion d'une classe de découverte représente déjà un travail énorme. Si des parents le désirent, certaines actions pourront être menées par le Sou des écoles.

### Bilan financier de l'association sportive de l'école

<b>dépenses</b>	
timbres	25,92
assurance	83,28
pharmacie	55,58
edumoove	46,8
cadeaux, livres et bricolages	500,18
planétarium	573,8
cinéma pour maternelles et élémentaires	465
agiroute	50
Film Thomas Pesquet	385
Robot maternelles	94,74
Activités sortie Albertville CE1/CE2	255
Transport Grésy-sur Isère CP	240
Entrées musée de GRésy-sur-Isère	168
Entrées CM2 musée Olympique	80
Entrées Atelier de l'eau	91,20
Participation financière à la classe de découverte	1725
	4839,50

<b>recettes</b>	
Bénéfices photos de classe	627,61
1€ de participation au cinéma	112
dons cartes de vœux des aînés du village	20
itinéraires historiques pour CM1/CM2 2020/2021	264
subvention parc des Bauges projet astronomie	1500
Subvention mairie	500
	3023,61

Les enseignants font remarquer que le coût des transports a explosé, que les conditions d'annulation sont plus difficiles. De fait, il devient de plus en plus onéreux d'emmener des classes en sortie.

### 3) Bilan RASED et visites médicales

#### Prises en charge par la psychologue scolaire:

8 élèves ( 1 GS, 2 CP, 2 CE2, 2 CM1, 1 CM2 ) ont été vus. 1 demande concerne la création ou le suivi d'un dossier MDPH.

### **Prises en charge par le Maître E**

5 élèves ont bénéficié d'une aide apportée par le maître E à raison de deux fois par semaine. Ces élèves se répartissent de la façon suivante:

- 3 élèves de CP pour l'acquisition de la lecture, de l'écrit et la confiance en soi.
- 2 élèves de CE 1 pour la consolidation de la lecture, de l'écrit et la confiance en soi.

Cette année, les GS ont été vus par l'infirmière scolaire. Une vingtaine de PS/MS ont été vus par l'infirmière de la PMI. Les bilans sont surtout utiles pour le dépistage des problèmes auditifs, visuels ou dentaires.

### **4) Point sur les effectifs pour la rentrée prochaine**

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
12	15	17	18	20	11	20	23
44			92				
136							

Cette année 23 CM2 partent en 6ème et 5 autres élèves nous quittent pour une autre école. A la rentrée prochaine, 12 PS se sont inscrits. Nous avons également 1 CM2, 1 CP, 1CE1, 1 CM1.

### **5) Travaux et aménagements**

Les enseignants souhaitent remercier l'entreprise réalisant le ménage à l'école pour leur gentillesse et leur professionnalisme.

Les enseignants remercient la mairie pour les travaux réalisés cette année, ou qui le seront pendant les vacances d'été.

En travaux de régie, des grillages ont été remis, des poubelles ont été réparées, des tuiles changées, des étagères posées dans la salle de sieste. Prochainement seront programmés : la vérification de l'électricité, des interventions de plomberie, l'extérieur des bâtiments. En investissement, il y aura la mise en place d'un mitigeur dans les sanitaires maternelles, un diagnostic amiante et un diagnostic accessibilité.

Suite à une question de parents d'élève, la mairie répond que le budget ne permet pas d'installer de climatisation dans les classes ou de mener des travaux d'isolation. Mme Marin précise que c'est une réflexion qui sera tout de même à opérer sur le long terme car les épisodes de canicule sont de plus en plus fréquents. Les températures ont atteint récemment 32 à 35° dans les classes. La mairie en est bien consciente et réfléchit sur un projet à long terme.

### **6) Questions diverses**

#### **Point sur les absences :**

Toute absence pour rendez-vous médical est autorisée. Les élèves peuvent regagner leur classe après leur rendez-vous.

Absences d'élèves hors vacances scolaires.

Cette année, nous observons une augmentation du nombre d'absences pour raisons personnelles allant de 2 à 15 jours. Ces absences doivent rester vraiment exceptionnelles. Une dizaine de familles ont envoyé un courrier à la directrice pour informer l'école de l'absence de leur enfant pour 7 à 15 jours. Le nombre de week-ends prolongés est en très forte augmentation. Cela perturbe le fonctionnement des classes.

### Récréation à l'intérieur pour les maternelles :

Les élèves de maternelle restent à l'intérieur et regardent 15 minutes un film lorsque la météo ne permet pas de sortir (canicule car la salle est la seule pièce climatisée ou pluie car il n'y a pas de préau).

### Communication écrite avec les familles

Les enseignants rencontrent un vrai problème de communication écrite avec les familles : ils sont contraints de relancer de nombreuses familles pour avoir une réponse aux mots collés dans les cahiers de liaison. Cet outil est le moyen le plus simple pour échanger. Ils demandent la signature des mots pour indiquer que les mots ont été vus. Il serait profitable que tout le monde soit plus rigoureux dans l'utilisation du cahier qui est une habitude instaurée dès la PS. Ils espèrent que ce sera le cas pour la rentrée prochaine.

L'utilisation des mails n'est pour le moment pas un moyen de communication qui les satisfait car ils rencontrent des problèmes avec leurs boîtes professionnelles. De plus, les mails envoyés par l'école sont souvent noyés parmi les autres mails reçus par les parents et passent également dans les courriers indésirables.

### Règlement du périscolaire :

Les parents doivent signer le règlement avant le 30 juin. Le 29 juin, il y a un conseil municipal qui pourrait le modifier et le mettre à jour. Un parent d'élève élu relaye la question suivante : quel est l'intérêt de signer le règlement pour le 30 s'il est modifié en profondeur le 29 ? Mme Vernaz répond que le changement est mineur. Il concerne un enfant qui a un PAI et pour lequel il faut un aménagement du règlement. Après le conseil, le nouveau règlement sera mis en ligne sur le site.

*Séance clôturée à 19h09*